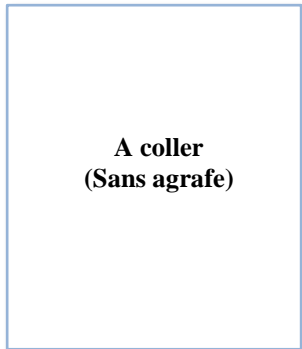


LIVRET DE RECEVABILITE



Rubrique n°1 : Objet de la demande

Mention : (cochez une seule case)

- AMCX Arts Martiaux chinois externes
- AEC Arts énergétiques chinois
- AMCI Arts martiaux chinois internes

Parties demandées :

- CQP complet
- UC 1
- UC 2
- UC 3

Rubrique n°2 : Conditions d'accès

- ✓ Au moins 18 ans
- ✓ ATT2 délivrée par la FAEMC/ anciennement FFWUHU dans la mention (cf. réglementation par ailleurs)
- ✓ Certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de la mention choisie datant de moins de 3 mois
- ✓ PSC1 ou équivalent
- ✓ Au moins 3 ans et 450 heures d'expérience d'enseignement sur les 5 dernières années

Rubrique n°3 : Informations vous concernant

Nom (*en capitale svp*) : Prénom (*en capitale svp*) :
 Nom de naissance : Lieu de naissance : CP :
 Pays : Nationalité :
 Date de naissance : __ / __ / ____ Tél portable : __ - __ - ____ Autre Tél : __ - __ - ____
 Mail :
 Adresse :
 Code Postal..... Ville.....
 Numéro de licence : Numéro de club :
 Discipline dans la mention :
 Diplôme fédéral éventuel dans la mention :
 Titres sportifs :
 Responsabilités associatives :

Rubrique n°5 : Votre situation actuelle

Exercez-vous une activité d'enseignant de votre discipline ?

OUI

NON

Si oui, nom et adresse du lieu principal d'exercice :

Diplôme scolaire ou universitaire le plus élevé obtenu :

Aucun diplôme

Certificat d'étude primaire (CEP)

Brevet des collèges (BEPC), DNB ou équivalent

CAP, BEP ou autre certification de même niveau

Baccalauréat général, technologique, professionnel, ESEU, DAEU, ou autre certification de niveau IV

DEUG, DUT, BTS ou autre diplôme de niveau III

Diplôme de niveau II : licence (ou maîtrise)

Diplôme de niveau I : master, titre d'ingénieur diplômé (ou DESS, DEA)

Votre profession ou catégorie sociale (PCS) :

Agriculteur exploitant

Artisan, commerçant et chef d'entreprise

Cadre et profession intellectuelle supérieure

Profession Intermédiaire

Employé

Ouvrier

Retraité

Autres personnes sans activité professionnelle

Rubrique n°6 : Pièces à joindre obligatoirement à votre livret

Photocopie d'une pièce d'identité ;

Justificatif de réussite à l'ATT2 de la mention ou équivalent ;

Certificat médical de **non contre-indication à la pratique et à l'enseignement** de la mention choisie datant de moins de 3 mois ;

Justificatif de diplôme fédéral le cas échéant ;

PSC1 ou équivalent ;

Un chèque de 30 euros correspondant à l'ouverture du dossier administratif (non remboursables) ;

Les différentes **attestations** d'employeurs ou de responsables de structures (président de club) de **toutes les activités décrites**.

Rubrique n°7 : Déclaration sur l'honneur

Je soussigné
Déclare sur l'honneur que toutes les informations fournies sont exactes et que la présente candidature à la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur Arts Martiaux, mention(précisez)
constitue l'unique demande pour ce diplôme pour la même année civile (le candidat ne peut déposer qu'une demande de VAE par an pour un même diplôme).

Je m'engage également à ne pas présenter plus de trois candidatures à la validation des acquis de l'expérience pour des diplômes, certificats ou titres différents durant la présente année civile.

A..... le _ _ / _ _ / _ _ _ _ **Signature du candidat :**

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

"Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (code pénal, art.441-1). Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende" (code pénal art.441-6).

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le :

Dossier complet le :

/ /

N° identifiant :

Décision de recevabilité :

favorable


défavorable

Date de décision de recevabilité :

/ /

Joindre impérativement les attestations correspondantes pour chaque expérience inscrite

Rubrique n°4 : Informations concernant l'expérience salariée, non salariée ou bénévole en rapport avec le Certificat de Qualification

| 1 Nom et adresse de la structure d'exercice | 2 Nom, prénom, qualité et coordonnées du représentant de la structure | 3 Emploi ou fonction (précisez bénévole ou salariée) | 4 Périodes d'exercice | | 5 Total des heures effectuées dans cette fonction | 6 Signature et cachet de l'attestant |
|--|---|--|--------------------------|------------------------------|---|---|
| | | | Date de début | Date de fin (ou en cours) | | |
| <i>Exemple : Association 'Les Arts Sino', 1 allée de la fontaine</i> | <i>Julie B....., présidente, 32 rue du marché.....</i> | <i>Madame Martine P. exerce la fonction d'enseignante bénévole dans l'association. Elle encadre les cours de QI Gong, quatre heures par semaine, selon le calendrier scolaire.</i> | 01/09/2015 | 31/06/2018 | 360 heures |  |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | L'expérience comptabilisée ne peut être antérieure à 5 ans à partir de la date de la demande. | Le total des heures doit être supérieur ou égal à 450 heures |